

# le Journal du Palais

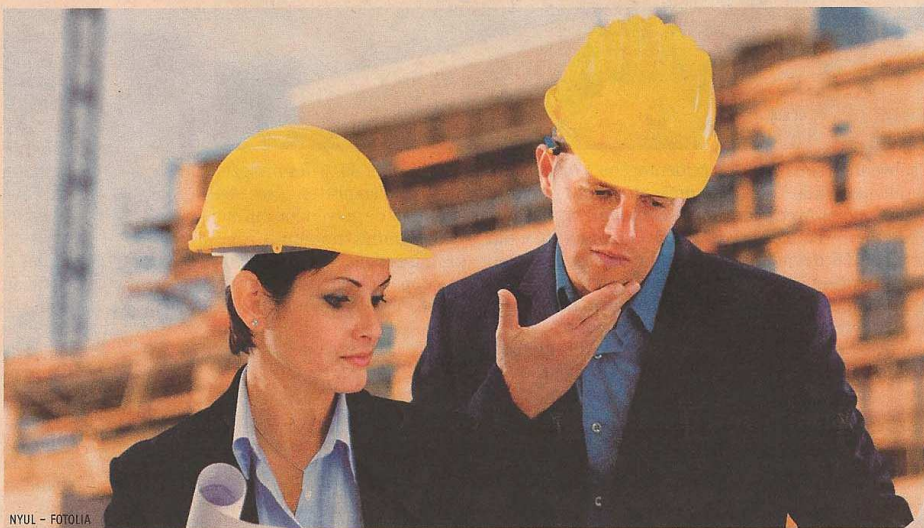
L'HEBDOMADAIRE RÉGIONAL D'INFORMATION ÉCONOMIQUE ET JURIDIQUE - (81<sup>e</sup> année)

FORUMECO BOURGOGNE

## Les jeunes dirigeants militent en faveur des femmes

**Emploi.** Après l'adhésion du CJD, le réseau « égalité et mixité professionnelles » animé par l'association Féminin technique compte 130 membres.

**E**t de 130 ! Cent trente signataires pour la charte « égalité et mixité professionnelles » créée et animée par l'association Féminin technique (Fete). Le centre des jeunes dirigeants (CJD) de Dijon rejoint ainsi les entreprises et les organisations professionnelles qui, par cette adhésion, s'engagent à agir en faveur de l'égalité homme-femme dans le milieu professionnel. Et il y a encore du pain sur la planche. « *Les femmes sont concentrées sur un plus petit nombre de secteurs professionnels, rappelle Francine Got, présidente de Fete. Les femmes sont plus au chômage, elles sont davantage sur des contrats précaires, elles occupent la quasi-totalité des emplois à temps partiel, elles accèdent plus difficilement aux postes à responsabilités, elles sont moins payées, elles assument la plus grande partie du travail domestique.* » Les chiffres fournis par l'association sont éloquentes. Les femmes restent ainsi surreprésentées dans des métiers traditionnellement féminins (près de 80 % des employés de la fonction publique et des employés de commerce, 86,5 % des salariés dans le service aux particuliers), tandis qu'elles restent fortement sous-représentées dans des fonctions d'activité comme chef d'entreprise (17 %), ingénieur



NYUL - FOTOLIA

(18 %) ou chauffeur (7,6 %). Alors même qu'elles sont plus diplômées que les garçons (70 % des filles ont le bac contre 59 % des garçons de la même génération), elles occupent 60 % des emplois les moins qualifiés et restent désespérément absentes des instances de décision (la présence féminine n'est que de 8 % dans les conseils d'administration des 500 plus grandes sociétés françaises). Le taux de chômage féminin (8,3 %) reste supérieur au taux masculin (7,3 %).

Et à poste équivalent, le salaire d'une femme est aujourd'hui inférieur de 16 % à celui de ses homologues masculins.

### LA LOI NE SUFFIT PAS

La situation n'évolue que lentement, alors même, rappellent les responsables de Fete, que des lois successives ont, depuis 1983, tenté de rééquilibrer la situation. « *La loi ne suffit pas* », en conclut Francine Got. D'où l'action de Fete qui, depuis

18 ans, déploie des actions en faveur de l'égalité professionnelle homme-femme et de l'insertion des femmes dans des métiers traditionnellement masculins. Forte de huit permanents, l'association bénéficie du soutien de nombreuses collectivités locales (dont villes d'Auxerre et de Dijon et Grand Dijon, conseil régional de Bourgogne, les quatre conseils généraux) mais aussi de l'État et de l'Europe. Elle organise des carrefours des carrières au féminin et des journées

de découverte des métiers techniques en entreprise (prochaine édition à Montceau-les-Mines le 12 novembre), des rencontres avec les acteurs de l'entreprise, de la formation et de l'emploi, elle produit des outils de sensibilisation, dont cette fameuse charte... Fete participe également à des opérations visant à proposer des formations à des femmes, en présentiel ou par internet. Ces actions visent à lutter contre la discrimination dont peuvent être victimes les femmes, en raison de leur sexe mais aussi de leur origine d'où un programme en faveur des femmes immigrées, qui cumulent les handicaps au regard de l'accès à l'emploi.

En signant la charte « égalité et mixité professionnelles », le CJD Dijon s'engage à militer auprès de ses adhérents et de ses interlocuteurs en faveur d'un meilleur équilibre homme-femme dans les entreprises, de l'égalité salariale et aussi de la prise en compte du nécessaire équilibre entre vie professionnelle et vie familiale. « *Cela correspond à notre éthique qui consiste à placer l'homme au cœur de l'économie* », rappelle Jean-Marie Rousseau, le président du CJD Dijon, section distinguée en 2009 par un prix national du CJD récompensant ses efforts en faveur de la parité.

PATRICE BOUILLOT